

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Évaluation du HCERES sur l'unité :

Centre de Droit des Affaires

CDA

sous tutelle des
établissements :

Université Toulouse 1 Capitole - UT1

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Entités de recherche

Pour le HCERES,¹

Didier HOUSSIN, président

Au nom du comité d'experts,²

Michel MENJUCQ, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.
Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité :	Centre de Droit des Affaires
Acronyme de l'unité :	CDA
Label demandé :	EA
N° actuel :	780
Nom du directeur (en 2014-2015) :	M ^{mes} Marie-Hélène MONSERIE-BON et Corinne SAINT-ALARY-HOUIN
Nom du porteur de projet (2016-2020) :	M ^{mes} Marie-Hélène MONSERIE-BON et Corinne SAINT-ALARY-HOUIN

Membres du comité d'experts

Président : M. Michel MENJUCQ, Université Paris 1 Panthéon -Sorbonne

Experts : M^{me} Fabienne JAULT-SESEKE, Université de Versailles

M. Patrick MISTRETTA, Université de Picardie

M^{me} Laetitia TRANCHANT, Aix Marseille Université

M. Olivier VERNIER, Université de Nice (représentant du CNU)

Délégué scientifique représentant du HCERES :

M. Cyril NOURISSAT

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

M. Grégory KALFLECHE (directeur de l'École Doctorale des sciences juridiques et politiques)

M. Lucien RAPP, Université Toulouse 1 Capitole

1 • Introduction

Nomenclature HCERES : SHS2_1

Effectifs de l'unité

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	28	27
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés		
N3 : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
N4 : Autres enseignants-chercheurs (PREM, ECC, etc.)		
N5 : Autres chercheurs (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.)		
N6 : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)		
TOTAL N1 à N6	28	27

Effectifs de l'unité	Nombre au 30/06/2014	Nombre au 01/01/2016
Doctorants	56	
Thèses soutenues	25	
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité		
Nombre d'HDR soutenues		
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	20	

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Unité dynamique dont le rayonnement au sein du monde universitaire et du monde socio-professionnel est important.

Points forts et possibilités liées au contexte

Publications très abondantes et de qualité dont la diffusion est importante.

Bonne interaction avec le monde socio-professionnel.

Points faibles et risques liés au contexte

Emission et hétérogénéité des thèmes. La synergie entre les différents thèmes n'est pas toujours évidente.

De manière générale, à l'exception du thème droit pénal (DELFIN), ouverture insuffisante aux thématiques internationales ou européennes.

Recommandations

Mener une réflexion sur l'architecture des thèmes de l'unité. Le regroupement de certains thèmes pourrait être utilement envisagé. En ce sens, une structuration en projets permettrait probablement une meilleure utilisation des ressources offertes par l'Université Toulouse 1.

Mettre en avant l'implication des doctorants dans les colloques et projets de recherche de l'unité.